

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 28 avril 2021 à 10 h 00 en téléconférence.

PRÉSENCES :

Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Madame Janice Bélair-Rolland, mairesse de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2021-04-28/1175

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 28 avril 2021

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est ouverte à 10h07, présidée par Madame Louise Gallant

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1176

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Il est proposé par Monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1177

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 17 FÉVRIER 2021

Il est proposé par Monsieur Paul Germain

IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 février 2021 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1178

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 12 février au 20 avril 2021;

Il est proposé par : Monsieur Paul Germain

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 12 février au 20 avril 2021;

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 1395 à 1423 inclusivement représentant un montant de 109 628.06\$.

- Les chèques numéro : 1402,1403,1404,1405,1406 ont été annulés car une impression par erreur a imprimé sur ceux-ci.

- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 81 822.62\$;

- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 62 879.70\$

Il est proposé par monsieur Paul Germain

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1179

ITEM 5

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020

Madame Clément fait mention des notes du vérificateur. Principalement, faire la demande pour le remboursement des taxes pour le montant payé de 50 000 \$ à TEQ.

ITEM 5.1

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par Monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le rapport financier pour l'année 2020 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1180

ITEM 6

ADOPTION DE L'AJUSTEMENT SALARIAL DE L'EMPLOYÉ # 23

Il est proposé par Monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

le conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord autorise l'adoption de l'ajustement salarial de l'employé # 23 ainsi que ses avantages, selon les modalités prévues à la note de service ci-jointe.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2021-04-28/1181

ITEM 7

ADJUDICATION DE CONTRAT / BOUTIQUE SPORTIVE (PRO-SHOP)

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'opération de la boutique sportive (Pro-shop);

ATTENDU QUE les soumissionnaires suivants ont été invités :

- Sports aux puces de Saint-Jérôme;
- Sports ACDT s.e.n.c.;

ATTENDU QUE la soumission a été reçue et ouverte le 18 mars 2021 à 11 h 00 par Madame Danielle Clément, directrice générale de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord et Madame Hélène Jolin, commis à la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;

ATTENDU QUE la soumission reçue est la suivante :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	CONFORME	Coût par saison
Sports ACDT s.e.n.c.	Oui	2021-2022 : 9 000.00 \$ 2022-2023 : 9 300.00 \$ 2023-2024 : 9 600.00 \$

Il est proposé par Madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

- 1. La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat de l'opération de la boutique sportive (Pro-shop) à Sports ACDT s.e.n.c. de Saint-Jérôme à compter de la date d'adjudication et ce, pour la durée de l'entente.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1182

ITEM 8

AVIS DE MOTION-RÈGLEMENT, DÉLÉGUANT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE L'AUTORISATION DE PROCÉDER À DES DÉPENSES ET PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA RÉGIE POUR DES MONTANTS INFÉRIEURS À 25 000.00 \$

Il est proposé par Monsieur Paul Germain

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-04-28/1183

ITEM 9

VARIA

Une précision est apportée par monsieur Paul Germain à l'effet que les séances devraient être enregistrées étant donné qu'elles sont par Zoom.

2021-04-28/1184

ITEM 10

QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.

2021-04-28/1185

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Janice Bélair-Rolland

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 10 h 34

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Louise Gallant
Présidente

Madame Danielle Clément
Directrice générale,
secrétaire trésorière